Déclaration conjointe ETUCE-EFEE sur la prévention et la gestion des risques psychosociaux dans l'éducation

Livrable pour le projet de dialogue social « APRES COVID »
La déclaration sera soumise pour adoption à la session plénière de l'ESSDE en décembre 2025.

Les risques psychosociaux sont de plus en plus reconnus comme l'une des préoccupations majeures en matière de santé et sécurité au travail dans le secteur de l'éducation. Avant même la pandémie de COVID-19, l'ensemble du personnel éducatif à travers l'Europe — enseignants, universitaires, chefs d'établissement et personnel de soutien — était confronté à une diversité de risques professionnels, tels que la surcharge de travail, le manque de personnel et les comportements perturbateurs des élèves. La pandémie a eu un impact significatif sur ces défis, amplifiant les risques psychosociaux existants et accélérant des changements structurels tels que la numérisation, la complexité sociale accrue dans les classes et une exposition accrue au stress lié au travail.

S'appuyant sur leur coopération de longue date en matière de santé et sécurité au travail, le Comité européen des syndicats de l'éducation (CSEE) et la Fédération européenne des employeurs de l'éducation (EFEE), en tant que partenaires sociaux sectoriels européens de l'éducation, ont conjointement développé le projet de dialogue social APRES COVID (2023–2025). Cette initiative, cofinancée par l'Union européenne, visait à évaluer l'impact à long terme de la pandémie sur les risques psychosociaux dans l'éducation et à promouvoir une reprise équitable, durable et guidée par l'éducation. Grâce au dialogue social, à la recherche conjointe et au renforcement des capacités, le projet a renforcé la compréhension des partenaires sociaux de l'éducation des risques psychosociaux et réaffirmé notre responsabilité commune de les aborder par des mesures efficaces et préventives.

Les études de cas et l'enquête du projet ont mis en évidence des évolutions positives liées à l'utilisation d'outils numériques, favorisé des pratiques innovantes dans l'enseignement et l'apprentissage, et renforcé le sentiment de communauté. Parallèlement, le projet a également souligné une intensification des risques psychosociaux dans le secteur de l'éducation, avec des impacts durables au-delà de la pandémie. Les membres du personnel éducatif à travers l'Europe ont signalé une exposition accrue à ces risques, affectant leur bien-être professionnel et leur engagement. Si la transition rapide a contribué à l'apparition du technostress et à la nécessité de garantir le droit à la déconnexion, elle a également permis des améliorations durables des compétences numériques et de nouvelles formes de collaboration et de communication.

Les syndicats et les employeurs reconnaissent que ces expériences apportent des enseignements importants. D'une part, le secteur peut tirer parti de l'innovation numérique, de la collaboration renforcée et d'un meilleur accès aux ressources, qui continuent de

bénéficier à l'enseignement et à l'apprentissage. D'autre part, des défis systémiques, notamment le manque de personnel, la baisse de l'attractivité du métier et les difficultés à maintenir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, doivent être relevés pour prévenir et gérer les risques potentiels et assurer le recrutement et la fidélisation du personnel. Plus important encore, le projet a réaffirmé que le bien-être du personnel éducatif est directement lié à la qualité de l'éducation et aux résultats des élèves. Les personnes qui se sentent soutenues sont mieux à même de favoriser des environnements d'apprentissage de qualité et inclusifs. Cela souligne la responsabilité partagée des employeurs et des syndicats de placer le bien-être professionnel au cœur des systèmes éducatifs, soutenu par un dialogue social fort et continu.

Sur la base des résultats du projet APRES COVID, le CSEE et EFEE s'engagent conjointement à :

- Promouvoir la diffusion des lignes directrices européennes révisées sur la prévention et la gestion des risques psychosociaux dans l'éducation (2025) aux niveaux national, régional et local, notamment en intégrant leur promotion dans les structures de dialogue social en cours et en les associant aux projets existants de santé et sécurité au travail.
- Prioriser des actions conjointes concrètes pour favoriser la mise en œuvre des lignes directrices révisées ainsi que d'autres outils conjoints pertinents développés en synergie avec le projet APRES COVID, tels que les outils OiRA pour les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, et les lignes directrices européennes multisectorielles sur la violence et le harcèlement de tiers.
- Renforcer la coopération avec les membres nationaux en appelant les syndicats de l'éducation et les organisations d'employeurs à travers l'Europe à adapter et appliquer activement les résultats du projet APRES COVID à leurs contextes, afin de garantir un impact significatif au niveau local et institutionnel.
- Poursuivre les efforts conjoints de prévention des risques psychosociaux dans l'éducation, notamment en recherchant des opportunités de financement et en développant des partenariats avec des acteurs pertinents au niveau européen.
- Favoriser une culture de prévention et de respect dans l'éducation, où les risques psychosociaux sont systématiquement évalués et traités, et où le bien-être du personnel est reconnu comme central pour la qualité, l'inclusivité et la durabilité des systèmes éducatifs.

***